

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 19 MARS 2012

Le 19 mars 2012 s'est tenue une réunion du Comité Hygiène et Sécurité dans sa nouvelle composition à la suite des élections professionnelles du 20 octobre 2011. Les points suivants ont été abordés.

Election du secrétaire du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

Les deux premiers points ont été consacrés aux nouvelles règles de fonctionnement interne du C.H.S.C.T. et à l'élection du secrétaire qui est la grande nouveauté de ce dispositif. Ce secrétaire, élu pour quatre ans, doit travailler en étroite collaboration avec les différentes organisations syndicales représentées, le président du C.H.S. (Le directeur de la D.D.F.I.P. 92) et le secrétaire administratif. La C.G.T. et le S.N.U.I. ont candidaté. Le candidat S.N.U.I. a été élu. Le vote a été le suivant : pour le candidat présenté par le SNUI, 4 voix (2 SNUI, 1 FO, 1 CFDT) ; pour la candidate présentée par la CGT, 2 voix (2 CGT). Alors que l'usage veut, qu'à l'instar de ce qui s'est passé au CHS ministériel, le poste de secrétaire revienne à l'organisation arrivée en tête aux élections professionnelles, notre département est la seule exception connue à ce jour. La CGT regrette cette situation qui ignore le vote des 780 agents qui ont placé la CGT largement en tête dans notre département aux dernières élections.

Cela n'empêchera pas la CGT de défendre les dossiers qui lui seront transmis en recherchant à chaque fois l'unité en ce sens.

Visites annuelles des sites de travail

Dans le cadre du nouveau dispositif régissant le C.H.S.C.T., il est convenu que les organisations syndicales, en accord avec le secrétaire du C.H.S.C.T., devront organiser des visites en délégation pluri-syndicale sur les différents sites, en parallèle de celles existantes jusqu'alors, et qui étaient assurées uniquement par l'administration.

Ces visites feront l'objet d'une remontée systématique et d'un examen dans le cadre du C.H.S.C.T. voire d'autres instances, paritaires ou non, si le besoin s'en fait sentir. Les collègues seront sollicités pour nous faire part de leurs remarques, inquiétudes et exigences en toute matière relevant du C.H.S.C.T.

Bilan des dépenses et formations organisées par le C.H.S. en 2011

On dénombre soixante dix neuf sessions de formations en 2011 ayant regroupé au total 814 personnes.

Citons notamment les formations :

- « initiale sauveteur secouriste » (onze sessions) ainsi que les recyclages afférents (dix sessions),
- « équipier première intervention » (dix sessions),
- « guides et serre-files (évacuation) » (treize sessions),
- « gestion du stress et agressivité » (dix sessions),
- « management et risques psychosociaux »,
- « mieux vivre au travail »... etc

qui ont toutes remporté un franc succès auprès de leurs participants.

Par ailleurs, la dotation globale pour le C.H.S.C.T. en 2012 est de 290 830 € contre 329 881 € l'an passé. **Cela représente une diminution de 12% !** Ce chiffre résume à lui tout seul l'effort que, par delà les discours, l'administration est prête à assurer en matière d'hygiène et sécurité.

D.U.E.R.P.

Le D.U.E.R.P., *document unique d'évaluation des risques professionnels*, a de nouveau été présenté. Il recense quatre types de risques majeurs :

- ambiances physiques (température, nuisances sonores...),
- circulations internes (issues de secours, couloirs encombrés),
- troubles psychosociaux (contact avec le public et stress relationnel)
- et manque d'hygiène.

Vos représentants C.G.T. ont déploré, au cours des discussions et lors de la séance plénière du 19 mars, que les questions de sécurité soient assujetties à des considérations budgétaires au détriment des agents. La crainte de la C.G.T. étant de voir le D.U.E.R.P. transformé à son corps défendant en simple pansement sur une jambe de bois, ce qui n'est évidemment nullement sa fonction...Ce document met, de plus, en exergue le manque criant d'effectifs dans les services et son impact psychosocial.

A cet égard, la C.G.T. a mis en avant trois cas bien précis à savoir les sites de Suresnes (S.I.E. et S.I.P.), Issy-les-Moulineaux (P.E.) et Saint Cloud (C.F.P.).

S'agissant de Suresnes, l'administration a précisé qu'un certain nombre de travaux sont en cours ou vont démarrer :

- déplacement du digicode, voir badgeage à terme,
- vidéosurveillance,
- sécurisation des ascenseurs,
- rehaussement des vitres **uniquement pour la partie caisse de la trésorerie.**

Nous regrettons qu'une fois de plus l'administration reste sourde à la demande des agents de l'accueil de Suresnes, victimes du braquage, que soit installée une protection vitrée sur la banque d'accueil.

Pour Issy-les-Moulineaux, il est prévu que l'administration se rende sur place pour apprécier les conditions d'évacuation des agents du pôle enregistrement.

Enfin, s'agissant de Saint Cloud, l'administration a reconnu spontanément que l'accessibilité des sites aux personnes handicapées était encore problématique comme sur un certain nombre de sites. Toutefois, l'administration semble prendre la mesure du problème au regard des obligations légales en la matière. Concernant le manque de luminosité que connaissent certains services, la visite de l'inspecteur ISST a de nouveau été demandée par notre organisation.

Examen des registres de santé et sécurité au travail

Ils devront en principe être présentés à l'occasion de toutes les réunions C.H.S.C.T. à l'avenir. L'administration devra, à présent, répondre aux recommandations de l'inspecteur I.S.S.T. et aux observations y figurant dans un délai de six mois.

Questions diverses

Les rapports de visites de l'inspecteur I.S.S.T. des C.F.P. de Suresnes et Sceaux et des T.P.M. de Puteaux et Sceaux ont de nouveau été présentés en séance.

La poursuite des sessions de formation « mieux vivre au travail » a également été abordée. Les mêmes réserves que précédemment ont été formulées par les organisations syndicales (sur l'objet supposé de la formation visant à mieux supporter un stress croissant au travail et le risque éventuel de stigmatisation des agents intéressés), avant de se prononcer favorablement sur sa poursuite. Des sessions vont donc être programmées au premier semestre 2012 sur la base du volontariat.

La publicité de la vie du C.H.S.C.T. est prévue prochainement sur l'intranet Ulysse, onglet vie pratique, et par un lien depuis la page d'accueil.

En outre, une communication élargie est prévue par l'administration, notamment auprès des encadrants, concernant la fiche de signalement des agressions.

100% des sites ont réalisé en 2011 au moins un exercice d'évacuation.

La lettre du C.H.S.C.T. du 92, qui résume la vie du C.H.S.C.T., a, enfin, été présentée en séance.

VOS ELUS titulaires et suppléants:

ALAYA Céline (tit)	Rodolphe BAS (tit)	Maurice CANTRAINNE (sup)	Luc BENOIT (sup)
P.C.E. Issy-les Moulineaux	TP Amendes Nanterre	S.I.E. Suresnes	Tivoli Nanterre-

**N'hésitez pas à nous contacter si vous
rencontrez un problème quelconque.**

✂ -----

Bulletin d'adhésion

Nom : ----- Prénom : -----

Catégorie : ----- Grade : ----- Echelon : ----- Tps partiel : -----

Résidence administrative : ----- Structure : -----

✂ -----